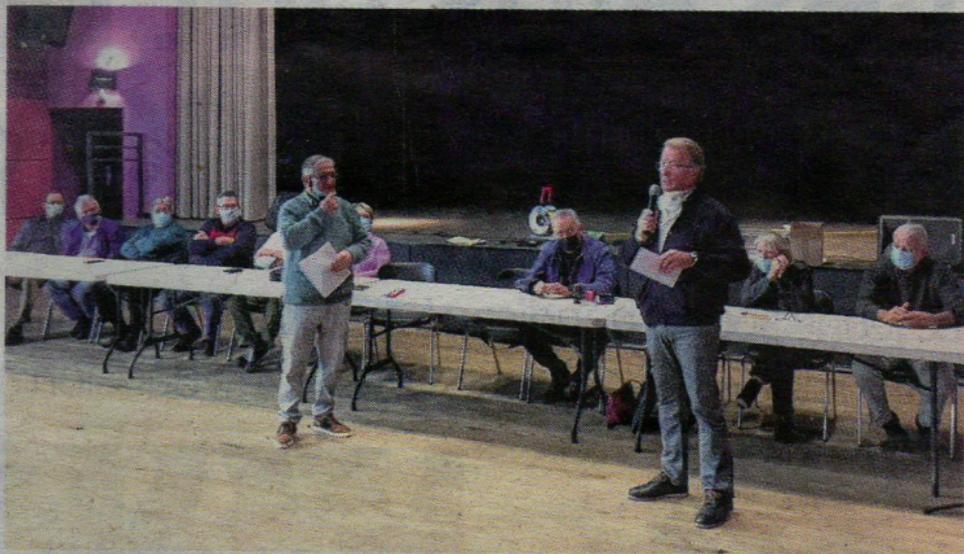


Le dynamisme de l'AUPM salué



Au nom de l'AUPM, Patrick Manca a remis un chèque de 250 € au profit de la SNSM de Royan. D.R.

L'Association des usagers du port de Meschers (AUPM) a tenu son assemblée générale annuelle samedi 11 novembre à La Passerelle en présence d'une nombreuse assistance, de la maire Françoise Fribourg et de son adjoint Hervé Guilloux, en charge du port.

Entouré des membres du conseil d'administration, le président Patrick Manca a présenté son rapport moral. Dans cette année marquée comme l'an passé par la crise sanitaire, il a évoqué les différents travaux et activités qui ont été menés. Le président a également rendu hommage à Serge De Clerc, secrétaire adjoint de l'AUPM décédé en juin d'une longue maladie. Il est remplacé à son poste par Jean-Louis Dupouy. Par ailleurs, Philippe Moulin a été élu vice-président au sein du conseil d'administration. Après la présentation du rapport financier par le trésorier Richard Perrel, Eric Harlé, contrôleur des comptes, a approuvé et donné quitus pour le rapport moral et le rapport financier de l'association.

Des travaux à réaliser

En saluant le dynamisme de l'AUPM, Françoise Fribourg a

souligné l'image touristique de la commune, à laquelle l'association contribue. Elle a rappelé « que la commune consacre un budget d'environ 200 000 € pour gérer les équipements. Le dévasage du port (30 000 € par an) et il y a aussi des travaux à réaliser sur les portes de l'écluse, ainsi que des travaux de mise aux normes pour l'aire de carénage, pour un coût prévisible de 35 000 €. » Rappelant sa charge de l'environnement au sein de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara), Françoise Fribourg a évoqué les problèmes de pollution de la plage des Vergnes, et les travaux nécessaires pour le traitement des eaux pluviales et éradiquer tous les facteurs de pollution. Elle a remercié l'AUPM de défendre les intérêts des plaisanciers et de s'investir dans la vie de la commune pour toutes les manifestations (actions Estran, Fête du port, marché de Noël, etc.), notant aussi l'arrivée du Père Noël en bateau le 19 décembre sur le port.

À la fin de l'assemblée, Patrick Manca a remis un chèque de 250 € à Arnaud Gayrin, membre honoraire de l'AUPM et président de la SNSM de Royan.

Denise Roz